

## NEOTOA ET LA COMMUNE DE QUÉBRIAC INAUGURENT LE VILLAGE DU COURTIL NOË

**Vendredi 18 septembre, NEOTOA et la municipalité de Québriac inaugurent Le Village du Courtil Noë, programme d'habitat adapté composé de 12 logements et d'une salle commune. Le nom choisi par les habitants du Village pour la salle sera dévoilé à cette occasion.**

Dans le cadre de sa politique en direction des personnes âgées et handicapées, la Commune de Québriac a développé un projet d'habitat alternatif, répondant aux besoins du vieillissement et du handicap, permettant un maintien à domicile de qualité, le renforcement du lien social et de proximité et l'accompagnement des personnes âgées et handicapées.

Pour cela, la commune s'est entourée de partenaires locaux et institutionnels, d'acteurs du maintien à domicile, des membres du CCAS mais également des habitants. NEOTOA et le cabinet d'architecture L'Atelier du Canal ont été sélectionnés pour travailler à la mise en œuvre du projet.

NEOTOA a ainsi accompagné la Mairie tout au long du projet, apportant son savoir-faire quant à la construction et à l'adaptation des logements, avec une implication particulière des équipes des Pôles Production Logements et Habitats Pluriels. Ce dernier a assuré une mission de conseil et d'accompagnement auprès de la Mairie, sur la réflexion de l'adaptation des logements et sur l'élaboration du projet de vie par le CCAS.



Amorcé en 2009, le projet d'habitat adapté de Québriac s'est inscrit en 2013 dans le cadre de l'appel à projets Logements adaptés pour personnes âgées, lancé par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

Après plusieurs mois de travaux, les locataires ont pu découvrir leurs logements lors d'une visite de fin de chantier organisée par NEOTOA et le CCAS de Québriac, le 13 mars 2015. Les clés ont officiellement été remises aux locataires le 06 mai 2015.

### LES MAISONS

L'habitat adapté, baptisé « Village du Courtil Noë », est situé dans un cadre calme et arboré, à proximité immédiate du centre-bourg. Le hameau est ouvert sur le reste de la commune grâce à des liaisons piétonnes créées vers le bourg et le lotissement voisin. Une façon de créer du lien et de la proximité entre les habitants.

Les 12 pavillons qui composent le Village du Courtil Noë s'organisent autour d'une salle commune. On compte 8 T2 d'environ 53 m<sup>2</sup> et 4 T3 d'environ 64 m<sup>2</sup>. Les loyers moyens sont de 301 € pour les T2 et 345 € pour les T3, hors charges.

Les logements répondent à des principes d'aménagement et des choix d'équipements devant apporter confort et qualité de vie à leurs occupants, dont la moyenne d'âge est de 76 ans. L'objectif étant de permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions et aussi longtemps possible. Chaque candidat a été rencontré par le CCAS puis par NEOTOA afin d'identifier leurs besoins spécifiques. Les logements ont été pensés de telle manière qu'ils pourront évoluer avec les besoins liés à la perte progressive d'autonomie.



Ainsi les pavillons sont de plain-pied et répondent aux normes d'accessibilité des logements aux personnes handicapées. Ils sont notamment équipés de douches à l'italienne, de barres d'appui et volets électriques. Ils disposent également tous d'une buanderie et d'un jardin avec abri.

### Financement des maisons NEOTOA

Ce programme de 12 logements, dont le montant s'élève à 1 295 030 €, a bénéficié de subventions de l'État (1.8 %), du Conseil Départemental (6.5 %), de la Communauté de Communes Bretagne Romantique (2.3 %) et de la Communes de Québriac (3.9 %). Le reste du financement est assuré par un prêt de la Caisse des Dépôts (58.5 %) et les fonds propres de NEOTOA (27 %).



### LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

Le Village du Courtil Noë dispose d'une salle commune, mise à disposition des locataires du Village et de leurs familles, mais également des associations de la commune et des particuliers. Cet espace de 80 m<sup>2</sup>, équipé notamment d'une cuisine, a pour vocation de permettre aux locataires de se rencontrer et de profiter de diverses activités.

Le concept architectural a permis de concrétiser le projet social porté par la commune, avec notamment le recrutement de Julie FEUDÉ, coordinatrice sociale. Installée dans le bureau de la salle commune, elle œuvre auprès des locataires afin de leur

apporter un accompagnement au quotidien et de créer du lien en proposant rencontres et animations. Ainsi, une première fête des voisins a eu lieu cet été, rassemblant une soixantaine de participants.

### Financement de la salle de convivialité achetée par la commune de Québriac

Le montant prévisionnel du projet de salle commune s'élève à 228 000 €. Des subventions ont été attribuées par la Communauté de Communes Bretagne Romantique (11 %), la Fondation Abbé Pierre (11 %), la Fondation de France (9.2 %) et la Fondation Macif (2.2 %). La Carsat a également octroyé un prêt à taux zéro. Le budget de fonctionnement annuel de cet espace est aujourd'hui estimé à 30 000 €. Le Conseil Départemental finance le poste de coordinateur à hauteur de 15 000 € par an.

### NEOTOA ET QUÉBRIAC, PARTENAIRES DEPUIS 1979

Avec ces 12 nouveaux logements, le parc locatif de NEOTOA à Québriac s'élève à un total de 61 logements, appartements et pavillons confondus. La première mise en location sur la commune date de 1975.

### NEOTOA, BAILLEUR SOCIAL RÉFÉRENT DU GRAND OUEST

Avec 212 collaborateurs, plus de 17 000 logements locatifs et plus de 2 000 logements livrés en accession à la propriété, répartis entre ville et campagne sur 236 communes, NEOTOA est un acteur engagé du logement social depuis près de 95 ans.

Partenaire des collectivités dans le développement des territoires, NEOTOA construit plus de 600 logements par an pour la location et l'accession à la propriété.

NEOTOA rassemble ses collaborateurs autour de 4 valeurs fortes, qui nourrissent l'ensemble des projets et initiatives : la proximité, le bien-être, l'innovation et le développement durable.

NEOTOA est certifié ISO 9001 depuis 2006 et SMEO depuis 2012.

**Contact presse :** Davina Richard

✉ [davina.richard@neotoa.fr](mailto:davina.richard@neotoa.fr) - ☎ 02 23 48 32 71